

---

**INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRETRE – PROVINCE DE France (ICRSP PROVINCE DE FRANCE)**

Association régie par les lois des 1<sup>er</sup> juillet 1901 et 9 décembre 1905

30, Place du Fort - MONTAGNY-SAINTE-FELICITE (60950)

---

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
EN DATE DU 30 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre

Et le 30 janvier

A 16 heures

Au 30, Place du Fort - MONTAGNY-SAINTE-FELICITE (60950)

Les membres de l'INSTITUT DU CHRIST ROI SOUVERAIN PRÊTRE – PROVINCE DE FRANCE se sont réunis en assemblée générale sur convocation régulière du conseil d'administration, quinze jours en avance, par lettre individuelle indiquant l'objet de la réunion et l'ordre du jour.

Monsieur le Chanoine Louis VALADIER préside la séance, en sa qualité de président de l'association.

Monsieur le Chanoine Baudouin CHAPTAL de CHANTELOUP assume les fonctions de secrétaire.

Le Provincial de France constate que la moitié plus un des membres de l'association sont présents et que les conditions de quorum, fixées à l'article 13 des statuts, sont satisfaites. L'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Le président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation des comptes de l'exercice 2022-2023 ;**
- 2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Provincial de France dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire de la convocation à l'assemblée,
- la feuille de présence certifiée exacte.

Personne ne demandant plus la parole, le président soumet à l'assemblée générale les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Les différents points de l'ordre du jour sont mis successivement aux votes :

**Point 1 : Approbation des comptes de l'exercice 2022-2023**

L'économe, M. le Chanoine Jean Maïdanatz, donne lecture du Rapport d'activité de l'exercice clos le 31 juillet 2023, approuvé par le Conseil d'administration, et présente à l'assemblée générale les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023 faisant état d'un excédent de 327 827.80 € que le Conseil d'administration a décidé d'affecter en report à nouveau.

**Résolution n°1**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport d'activité et pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2023, approuve le rapport d'activité, les comptes et le bilan de cet exercice, et donne quitus à l'économe et aux administrateurs de leur gestion.

**Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à 100% des membres présents.**

**Point 4 : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

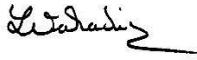
**Résolution n°4**

L'assemblée confère tous pouvoirs au président et au secrétaire, M. Baudouin CHAPTAL DE CHANTELOUP, ainsi qu'au Cabinet DELSOL Avocats, et plus particulièrement Me DEVIC ou à tout autre avocat de ce cabinet, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires à l'exécution des précédentes résolutions ainsi que les formalités déclaratives à la préfecture et au Journal Officiel et plus généralement toutes formalités partout où besoin sera.

**Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à 100% des membres présents.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h04.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et le secrétaire de séance.



Le Président de séance  
**Louis VALADIER**



Le Secrétaire de séance  
**Baudouin CHAPTAL de CHANTELOUP**

## RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2022-2023

Rapport présenté à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2024 :

### 1. Préambule.

Ce rapport concerne l'activité de l'association pour l'exercice comptable du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023

### 2. Fonctionnement de l'Association.

Pour mémoire (*Extrait de l'article 3 des statuts*) :

L'association a pour objet :

- L'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle jugera opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique en France ;
- L'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement et aux bureaux du Provincial de France, des chanoines séculiers, des séminaristes, des oblats, et des consacrées ;
- Pourvoir à l'entretien, à la subsistance, à la retraite et à la formation des ministres et autres personnes concourant à l'exercice du culte catholique et participant à l'office divin, ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et aux salaires des employés de l'ICRSP ;
- L'acquisition ou la location et administration temporelle de séminaires et de lieux de formation des ministres et autres personnes, laïques ou consacrées, concourant à l'exercice du culte.

### 3. Produits

Le montant total des produits de l'exercice est de 2 191 302.56 €.

Les produits d'exploitation de l'association au cours de l'exercice s'élèvent à 2 166 854.25€ et se répartissant de la manière suivante :

- dons manuels : 1 338 287.79 € dont 1 004 457.88 € ayant fait l'objet de délivrance de reçu fiscal ;
- legs, donations et assurances-vie : 210 291.92 € ;
- contributions financières (diocèses ; Fondation des monastères) : 600 186.95 € ;
- subventions d'exploitation (communes) : 5.421,75 € ;
- autres produits : 18 087.59 €.

Au cours de l'exercice, l'association a perçu 24 448.31 € de produits financiers.

#### 4. Charges

Le montant total des charges de l'exercice est de 1 863 474.76 €.

Les charges d'exploitation assumées par l'association au cours de l'exercice s'élèvent à 1 745 235.28 € et se répartissant de la manière suivante :

- achats de matières consommables : 144 815.82 €
- autres achats et charges externes : 1 042 456.02 €, dont :
  - Versement d'indemnités ministère des prêtres : 129.595,00 €
  - Entretien et réparations sur biens immobiliers : 334.341,23 €
  - Voyages et déplacements : 118.908,04 €
- aides financières accordées : 314 628.05 € dont :
  - 63.000 € à la Maison de Formation de l'ICRSP
  - 164.000 € à l'association Œuvre Salésienne pour l'organisation de retraites spirituelles.
  - 50.000 € à l'association culturelle suisse des Amis de l'ICRSP
- taxes foncières et taxes d'habitation : 54 121.35 €
- rémunération du personnel au service du fonctionnement des apostolats : 8 799.52 €
- charges sociales (CAVIMAC) : 137 400.34 € ;
- dotations aux amortissements et aux dépréciations : 22 487.58 € ;
- commissions : 20 526.60 €.

Le montant total de charges financières (dont intérêts) est de 119 657.48 €.

#### 5. Résultat de l'exercice

L'association présente un résultat excédentaire de 327 827.80 € que l'on propose d'affecter en report à nouveau

#### 6. Acquisitions immobilières

L'association a acquis un immeuble au 47 avenue de l'Abreuvoir – 78160 Marly-le-Roi, au moyen d'un emprunt de 500.000 € remboursables sur 15 ans à compter du 04/08/2022 par mensualités de 3.464,94 €.

#### 7. Etablissement d'un CER et d'un CROD

Les annexes comptables présentent un CER et un CROD, l'association ayant collecté plus de 50 000 € de dons dans le cadre d'un appel à la générosité du public en vue de financer le culte.

## ANNEXE 1 : LISTE DES LIEUX DE CUTE PUBLICS

- Église Notre-Dame-du-Bourg, Rue Montesquieu, 47000 Agen
- Église Saint-Genieys, 6, chemin de la Brugue, 81990 Puygouzon
- Église Saint-Germain, 33124 Auros
- Église de l'Immaculée-Conception, 46600 Gluges
- Église Notre-Dame-de-l'Assomption, 3, rue Aimé Besnard, 60000 Beauvais
- Église Saint-Jacques, 51, rue Saint-Jacques, 34500 Béziers
- Église Saint-Martin, 64400 Biriadou
- Chapelle Saint-Georges, 29, avenue du Roi Albert 1er, 06400 Cannes
- Église Saint-Jacques, 9, rue de l'Église, 81100 Castres
- Basilique Saint-Bernard, Place des Feuillants, 21121 Fontaine-lès-Dijon
- Chapelle Notre-Dame-de-la-Consolation, La Capelette S, 12260 Foissac
- Chapelle Saint-Maurice, 150, avenue Carnot, 17000 La Rochelle
- Chapelle Saint-Vivien, 1, rue de l'Église 17250 La Vallée
- Maison Notre-Dame-de-Fatima, 201, chemin de la Patinerie 59930 La Chapelle-d'Armentières
- Église Saint-Étienne, 47, rue de l'Hôpital Militaire 59800 Lille
- Oratoire Saint-Antoine, Rue des Papillons, 87100 Limoges
- Chapelle Saint-Sulpice, 2, rue de Mortefontaine 60950 Ver-sur-Launette
- Église Saint-Sigismond, Le Bourg, 19520 Mansac
- Église Saint-Caprais, 46150 Mechmont
- Église de la Nativité de Notre-Dame, 5, rue de l'abbé Justin Mercadier, 82000 Montauban
- Maison Monseigneur-Bessieux, 334, rue du Pioch-de-Boutonnet, 34090 Montpellier
- Église Sainte-Eulalie, 1 Rue de la Merci, 34000 Montpellier
- Église du Sacré-Cœur, 5, place de l'Église 03000 Bressolles
- Église Saint-Jacques-le-Majeur, dite le Gesù, 34 bis, rue Droite, 06300 Nice
- Chapelle de la Très-Sainte-Trinité et du Saint-Suaire, 1, rue du Saint-Suaire, 06300 Nice
- Chapelle Sainte-Eugénie, 7, rue Sainte-Eugénie, 30000 Nîmes
- Église Notre-Dame-de-Recouvrance, 10, rue de Recouvrance, 45000 Orléans
- Église Saint-Martin, 10, place de la Mairie, 45110 Saint-Martin-d'Abbat
- Église Saint-Pierre-ès-Liens, Route de Gy les Nonains, 45700 Conflans-sur-Loing
- Maison Saint-François-de-Sales, 47 ter, avenue de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi
- Église Saint-Louis, 42, route de Versailles, 78560 Le Port-Marly
- Église Sainte-Jeanne-d'Arc, 79, rue de Verdun, 51100 Reims
- Chapelle Saint-François, 43, rue de Redon, 35000 Rennes
- Église Saint-Patrice, 1, rue Abbé Cochet, 76000 Rouen
- Église Saint-Augustin, Rue du Logis, 17570 Saint-Augustin
- Basilique Notre-Dame-d'Espérance, 3, place Saint-Pierre, 22000 Saint-Brieuc

Association « ICRSP - PROVINCE DE FRANCE »  
30, place du Fort – 60950 MONTAGNY-SAINTE-FELICITE

- Chapelle Saint-Jean-Baptiste, 7, rue Antonin Mercié, 31000 Toulouse
- Église Saint-Rémy, 3, place Saint-Rémy, 10000 Troyes
- Chapelle de l'hôpital, 1, avenue du 8 mai 1945, 50700 Valognes
- Église Saint-Louis, 33, rue Sainte-Cécile, 03200 Vichy

## **ANNEXE 2 : ETAT INVENTORIE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES APPARTENANT A L'ASSOCIATION**

- Maison d'habitation, chapelle privée, dépendances et terrain attenant : 30, place du Fort, 60950 Montagny-Sainte-Félicité
- Maison d'habitation, dépendances, et terrain attenant : Labarde, 82150 Roquecor
- Maison d'habitation : 6 rue François Gentil, 10000 Troyes
- Maison d'habitation : 2, rue Agathoise, 31000 Toulouse
- Maison d'habitation : 47 avenue de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi
- 6 véhicules légers de type voiture individuelle

## ANNEXE 3 : BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE EN COURS

Compte de résultat prévisionnel du 01/08/2023 au 31/07/2024

	Du 01/08/22 au 31/07/23
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	
Cotisations	
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
<i>Dont ventes de dons en nature</i>	
Ventes de prestations de service	
<i>Dont parrainages</i>	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	5 000.00
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	900 000.00
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	200 000.00
Contributions financières	400 000.00
Reprises sur amortis, depr., prov. et transf. charges	
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	30 000.00
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 535 000.00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	
Achats de marchandises et autres achats	100 000.00
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	700 000.00
Aides financières	500 000.00
Impôts, taxes et versements assimilés	24 000.00
Salaires et traitements	4 000.00
Charges sociales	125 000.00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	5 000.00
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 453 000.00</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>82 000.00</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	20 000.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de VMP	20 000.00
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>40 000.00</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	
Dotations aux amortissements, aux depréc. et aux prov.	
Intérêts et charges assimilées	10 000.00
Différences négatives de change	

Association « ICRSP - PROVINCE DE FRANCE »  
30, place du Fort – 60950 MONTAGNY-SAINTE-FELICITE

<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>10 000.00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>30 000.00</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>112 000.00</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 575 000.00</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 463 000.00</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>112 000.00</b>

**ASSOCIATION I.C.R.S.P  
PROVINCE DE FRANCE  
30, PLACE DU FORT  
60950 MONTAGNY-SAINTE-FELICITE**

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE  
DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2022 AU 31 JUILLET 2023**

**CABINET LÉPINE**

**31, Rue Professeur Paul Sisley  
69003 LYON**

**TEL. : 04 78 54 99 53**

**E-Mail : [ac.lepine@cabinetlepine.fr](mailto:ac.lepine@cabinetlepine.fr)**

---

**ANDRÉ LÉPINE**

**EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ PAR L'ÉTAT INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LYON  
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT DANS LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LYON**

**ASSOCIATION I.C.R.S.P PROVINCE DE FRANCE**  
30, place du Fort  
60950 Montagny -Sainte -Félicité

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 juillet 2023**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION I.C.R.S.P relatifs à l'exercice clos le 31/07/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

**Fondement de l'opinion**

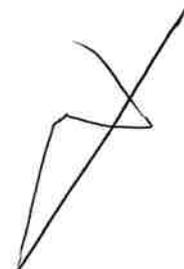
***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 01/08/2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

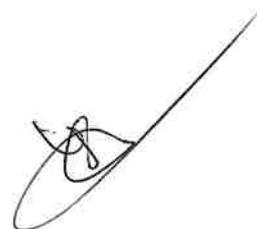
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

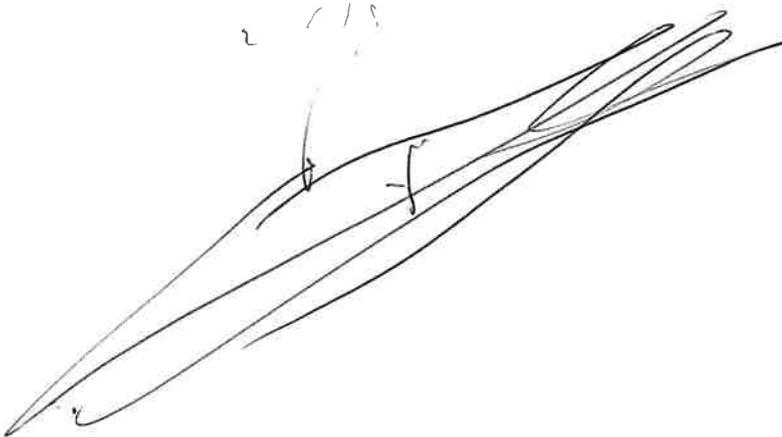
Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 15 janvier 2024

**CABINET LEPINE**

**Représenté par  
Monsieur André LEPINE  
Commissaire aux Comptes  
Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes  
rattaché à la CRCC LYON-RIOM**

2 / 18

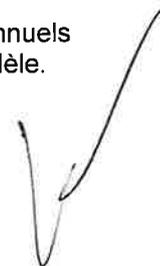


## Annexe 1

### Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS

# BILAN ACTIF

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

ACTIF	Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023			01/08/2021 au 31/07/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	653 750.00		653 750.00	503 750.00
Constructions	2 080 750.00		2 080 750.00	1 730 750.00
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	337 363.51	32 084.99	305 278.52	88 194.34
Immobilisations corporelles en cours	336 547.36		336 547.36	112 807.17
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500.00		500.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	899.00		899.00	899.00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 409 809.87</b>	<b>32 084.99</b>	<b>3 377 724.88</b>	<b>2 436 400.51</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	19 895.11		19 895.11	10 219.16
Valeurs mobilières de placement	1 081 194.34	83 028.02	998 166.32	1 133 623.97
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	774 286.44		774 286.44	680 051.63
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 875 375.89</b>	<b>83 028.02</b>	<b>1 792 347.87</b>	<b>1 823 894.76</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 285 185.76</b>	<b>115 113.01</b>	<b>5 170 072.75</b>	<b>4 260 295.27</b>

# BILAN PASSIF

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

PASSIF	Du 01/08/2022 au 31/07/2023	Du 01/08/2021 au 31/07/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	63 254.72	63 254.72
Fonds propres complémentaires	1 846 978.26	1 846 978.26
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	1 088 713.92	1 028 665.17
Excédent ou déficit de l'exercice	327 827.80	60 048.75
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>3 326 774.70</i>	<i>2 998 946.90</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 326 774.70</b>	<b>2 998 946.90</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 835 598.05	1 249 148.37
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200.00	7 200.00
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	500.00	
Autres dettes		5 000.00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 843 298.05</b>	<b>1 261 348.37</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>5 170 072.75</b>	<b>4 260 295.27</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 au 31/07/23	Du 01/08/21 au 31/07/22
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		5 421.75
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 338 287.79	847 819.94
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	210 291.92	241 331.94
Contributions financières	600 186.95	367 203.03
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	18 087.59	32 221.22
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>2 166 854.25</b>	<b>1 493 997.88</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises et autres achats	144 815.82	94 877.16
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 042 456.02	701 197.16
Aides financières	314 628.05	496 353.57
Impôts, taxes et versements assimilés	54 121.35	21 736.61
Salaires et traitements	8 799.52	3 960.00
Charges sociales	137 400.34	124 501.74
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 487.58	9 597.41
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	20 526.60	4 663.90
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 745 235.28</b>	<b>1 456 887.55</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>421 618.97</b>	<b>37 110.33</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	14 854.16	19 056.96
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 275.75	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 318.40	22 455.74
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>24 448.31</b>	<b>41 512.70</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	83 027.92	6 275.85
Intérêts et charges assimilées	34 317.67	12 298.43
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 311.89	
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>119 657.48</b>	<b>18 574.28</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-95 209.17</b>	<b>22 938.42</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

*ICRSP PROVINCE DE FRANCE*

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

	Du 01/08/22 au 31/07/23	Du 01/08/21 au 31/07/22
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>326 409.80</b>	<b>60 048.75</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	-1 418.00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>-1 418.00</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>1 418.00</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 191 302.56</b>	<b>1 535 510.58</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 863 474.76</b>	<b>1 475 461.83</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>327 827.80</b>	<b>60 048.75</b>

## ANNEXE

## ANNEXE COMPTABLE

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2023 dont le total est de 5 170 072.75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 327 827.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 31/07/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                           |       |
|---------------------------|-------|
| - Matériels et outillages | 5 ans |
| - Mobilier                | 5 ans |

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains		503 750		150 000	
	Constructions	Sur sol propre	1 730 750		350 000	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencs & aménagts divers			162 700	
		Matériel de transport	16 000		76 872	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	58 533			
		Emballages récupérables & divers	23 259			
		Immobilisations corporelles en cours		112 807		223 740
	Avances et acomptes					
		TOTAL	2 445 099		963 312	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		899			
		TOTAL	899			
		TOTAL GENERAL	2 445 998		963 312	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				653 750	653 750
	Constructions	Sur sol propre			2 080 750	2 080 750
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			162 700	162 700
		Matériel de transport			92 872	92 872
		Mat. bureau, inform., mobilier			58 533	
		Emb. récupérables & divers			23 259	23 259
		Immobilisations corporelles en cours			336 547	336 547
	Avances et acomptes					
		TOTAL			3 408 411	3 349 878
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				899	899
		TOTAL			899	899
		TOTAL GENERAL			3 409 310	3 350 777

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## AMORTISSEMENTS

Seuls les actifs n'ayant pas de valeur résiduelle significative sont amortis.

## MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	2 517	13 068		15 585
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 429	4 768		7 197
	Emballages récupérables divers	4 652	4 652		9 303
<b>TOTAL</b>		9 597	22 488		32 085
<b>TOTAL GENERAL</b>		9 597	22 488		32 085

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
Total général non ventilé							
CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

# ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

## MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

### SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
<b>TOTAL</b>				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement	6 276	83 028	6 276	83 028
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 276</b>	<b>83 028</b>	<b>6 276</b>	<b>83 028</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	63 254.72				63 254.72
Fonds propres complémentaires	1 846 978.26				1 846 978.26
Report à nouveau	1 028 665.17		60 048.75		1 088 713.92
Excédent ou déficit de l'exercice	60 048.75		327 827.80	60 048.75	327 827.80
<b>TOTAUX</b>	<b>2 998 946.90</b>		<b>387 876.55</b>	<b>60 048.75</b>	<b>3 326 774.70</b>

# TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

### Produits

Montants

Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	210 291.92
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	

### Charges

Montants

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	

Solde de la rubrique

210 291.92

# COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 338 287.79	1 338 288.00	847 819.94	847 820.00
- Legs, donations et assurances-vie	210 291.92	210 292.00	241 331.94	241 332.00
- Mécénat				
Autres produits liés à la générosité du public				
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	600 186.95		367 203.03	
Autres produits non liés à la générosité du public	42 535.90		73 733.92	
Subventions et autres concours publics			5 421.75	
Reprises sur provisions et dépréciations		6 276.00		
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
<b>TOTAL</b>	<b>2 191 302.56</b>	<b>1 554 856.00</b>	<b>1 535 510.58</b>	<b>1 089 152.00</b>
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	768 467.69	768 467.69	735 883.00	735 883.00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	264 628.00	264 628.00	466 353.00	466 353.00
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	50 000.00	50 000.00	30 000.00	30 000.00
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	19 110.00	19 110.00	18 650.00	18 650.00
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	655 753.57	346 612.00	208 702.57	194 904.00
Dotations aux provisions et dépréciations	105 515.50	83 028.00	15 873.26	9 597.00
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice				
<b>TOTAL</b>	<b>1 863 474.76</b>	<b>1 531 845.69</b>	<b>1 475 461.83</b>	<b>1 455 387.00</b>
Excédent ou déficit	327 827.80	23 010.31	60 048.75	-366 235.00

# C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	768 467,69	735 883,00	1.2. Dons, legs et mécénats	1 338 288,00	847 820,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	264 628,00	466 353,00	Dons manuels	210 292,00	241 332,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	50 000,00	30 000,00	1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	19 110,00	18 650,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	346 612,00	194 904,00			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 448 817,69</b>	<b>1 445 790,00</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 548 580,00</b>	<b>1 089 152,00</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>83 028,00</b>	<b>9 597,00</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>6 276,00</b>	
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>23 010,31</b>		<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>366 235,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 554 856,00</b>	<b>1 455 387,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 554 856,00</b>	<b>1 455 387,00</b>
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES Réalisées en France			Bénévolat		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS Réalisés à l'étranger			Prestations en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			Dons en nature		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ICRSP PROVINCE DE FRANCE

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 835 598	492 721	582 063	760 814
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	7 200	7 200		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	500	500		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>1 843 298</b>	<b>500 421</b>	<b>582 063</b>	<b>760 814</b>

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
  - Emprunts remboursés en cours d'exer.
  - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

*ICRSP PROVINCE DE FRANCE*

Du 01/08/2022 au 31/07/2023

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 200
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>7 200</b>